

634

— 7 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à compléter les articles 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080 et 1097 du Code civil, concernant les partages faits par les ascendants. (N° 150, année 1910.)

(Nommée le 14 juin 1910.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Théodore GIRARD.
2^e — DUFOUSSAT. *Dominique Dela Hay*
3^e — ANCEL. *Albert Deyroux*
4^e — SAINT-GERMAIN.
5^e — Guillaume POULLE. *Saintain*
6^e — RICHARD.
7^e — Paul FLEURY. *Président*
8^e — LEBERT.
9^e — FESSARD. *Lemarié*



Séance du 16 Juin 1910

La Commission nomme :

M. M. Fleury, Président

Guillaume Doullé, Secrétaire

La Commission s'ajourne au 24 Juin

Le Secrétaire

Le Président

G. Doullé

P. Fleury

Séance du 24 Juin 1910

La Commission s'ajourne au 30 Juin

P. Fleury

Séance du 30 Juin 1910 -

La Commission nomme Monsieur Lebert rapporteur

P. Fleury

